*Compte rendu de la réunion du 28-Juin 2018*

Dûment convoqué le 05 Juin 2018, le Conseil Municipal d’AIRION s’est réuni en session ordinaire le 28 Juin 2018 à la mairie, sous la présidence de M. LUSTOFIN Stéphane Maire et en présence de Mmes SIONNEAU Marie-France, DUPRE Françoise et Mrs JUKIEL Yannick, Mr Duchemin

**Absents excusés avec pouvoir :**

Mme BOILLET Agnès donne pouvoir à Mme SIONNEAU Marie France

Mme QUANDALLE Roseline donne pouvoir à Mr DUCHEMIN Claude

**Absents non excusés :**

Mr BRETON Vincent

Mr TEILLIEZ Jean-Claude

**Ordre du Jour :**

1. Désignation d’un secrétaire de séance :
2. Approbation du Conseil municipal du 12 juin 2018

**Délibérations :**

1. Décision modificative 2
2. Encaissement chèque de Mme Clamotte Pina – Location de la salle week-end du 9 et 10 juin 2018

**Affaires diverses :**

**Ouverture de séance à 19h43**

**Désignation d’un secrétaire de séance**

* Mr duchemin

**Approbation du Conseil municipal du 12 juin 2018**

Vote du conseil municipal

* Pour : 5 voix Contre : 0 Abstention : 2

**Délibérations :**

1. **Décision modificative 1**

Mr JUKIEL informe le CM que le système informatique de comptabilité étant défaillant, la Trésorerie nous a averti des erreurs en affectations de résultats.

Soit un excédent antérieur de fonctionnement de 51 431.98 €

Et un solde d’exécution d’investissement reporté de 226 901,36 €

La répartition proposée en charge de personnel d’un montant de 28 431.98 € pour les cotisations à charges de personnel est refusée

Vote du conseil municipal

* Pour : 2 voix Contre : 5 Abstention : 0

Suite à ce vote, il est décidé une réunion de travail avant le prochain conseil municipal qui sera prévue le vendredi 6 juillet 2018.

Mr DUCHEMIN re-redemande à Mr JUKIEL de récupérer le salaire trop versé à Mme COQUET.

1. **Encaissement du Chèque de Mme CLAMOTTE PINA**

Mme CLAMOTTE PINA a réservé la salle le week-end du 9 et 10 juin 2018.

Suite au décès d’un ancien administré d’Airion, la famille a souhaité se recueillir dans la salle le 9 juin 2018, dans l’après-midi.

Au vue de l’état de saleté de la salle à l’entrée de Mme CLAMOTTE PINA, Mr JUKIEL propose une réduction de 20,00 € sur le montant de la réservation, pour dédommagement.

Décision, retourner le chèque de 180,00 € et encaisser le règlement de 160.00 €

Vote du conseil municipal

* Pour :5 voix Contre : 2 Abstention : 0

1. **Instauration d’une amende forfaitaire pour dépôts sauvages.**

Il est proposé une amende forfaitaire de 135,00€ à effet immédiat. Un arrêté sera pris et diffusé.

Pour : 7 voix Contre : 0 Absentions : 0

Il est reproposé par Mr DUCHEMIN d’installer dans des endroits ciblés des caméras de sécurité en WIFI étant donné que les contrevenants évoluent en fonction de la législation.

Mr le Maire précise que les cameras à la Mairie de Saint Just sont en cours de mise en place et que le coût s’élève à environ 500,00 € par caméra.

Pour à l’unanimité.

**Affaires diverses :**

1. **Facture Aubin**

Une administration, à titre exceptionnel aide la commune d’Airion pour payer la facture 17/06132 du 30 juin 2017 pour un montant total de 2997.84 € TTC

La facture 17/06/128 du 30 juin 2017 pour un montant de 2 989.31 est prise en charge par la commune à effet immédiat.

Vote à l’unanimité.

**Informations :**

Mr JUKIEL informe le conseil municipal que 5 tables et 20 chaises de la salle communale sont prêtés un administré de la rue de l’église.

Mme SIONNEAU et Mme DUPRE précise qu’a chaque prêt de biens communaux, un contrat de prêt de matériel doit être établi.

Mr JUKIEL informe que l’état de l’eau partie haute de la rue du château d’eau est impropre, contient des algues et des impuretés. Mr le Maire va faire effectuer une analyse.

Mr JUKIEL informe que Mme BADOUAL travaille pour une éventuelle mise en place de la cantine des enfants d’Airion au Lycée Agricole.

Le Lycée est en attente d’un minibus.

Mr JUKIEL demande si la déclaration à Groupama pour l’arrêt de maladie a été faite.

Mr le Maire précise que cela a été fait.

Mme DUPRE souhaite que le trou situé à l’Etang de Crécy, partie communale, soit rebouché.

Mr DUCHEMIN redemande que la commande de réfection globale de la rue de l’ Etang de crécy et la rue de l’Eglise soit passée, selon le devis de l’entreprise Oise TP, sachant que le budget a été voté.

Mr DUCHEMIN remercie Mr LUSTOFIN, Mr MERMUIS et Mr DERMIGNY (pass permis) pour s’être occupés entièrement de la mise en place total (transport, bois, disposition,…) du feu de la Saint Jean

Mr DUCHEMIN remercie aussi Mr JUKIEL suite à plusieurs demandes dans les réunions de Conseil, d’avoir recouvré auprès du CAL, les 2 tables et 4 bancs de la commune qui avaient été prêtés pendant 2 ans.

Mr Le Maire lit le courrier de Melle DEMOUGIN, pour un contrat d’apprentissage sur 3 ans d’un bac pro Assistante Maternelle. La question a été posée à la commune d’Avrechy, en attente de la réponse. Mr JUKIEL informe que ce sujet sera étudié lors de la prochaine réunion de travail pour une réponse à donner.

Mr DUCHEMIN demande que l’enfouissement des lignes Rue du Château d’Eau soit étudié lors de la prochaine réunion de travail.

**22 heures 15 la séance est levée**